

CHECK-LIST POUR LES COLLABORATEURS SUR LE PLATEAU, Explications et informations complémentaires sur le plan de protection de la SFA

Version 05 du 9 avril 2021, sous réserve de modifications rendues nécessaires par les décisions des autorités

© «Corona – Task – Force» de la SWISSFILM ASSOCIATION, l'association sectorielle des producteurs de films de commande et publicitaires

Mention relative aux genres: pour une meilleure lisibilité, nous n'utilisons que la forme masculine dans tous les textes de la documentation relative au Covid-19. Bien entendu, la forme féminine est toujours implicite.

Le plan de protection actuel de la SFA définit des prescriptions pour l'exercice des activités des sociétés de production. Leur application doit éviter la propagation du coronavirus et assurer la protection de la santé des collaborateurs et des autres personnes impliquées, de même que des personnes vulnérables.

Le plan de protection est expliqué aux collaborateurs. Le respect des mesures est contrôlé par un responsable Covid-19.

Responsable Covid-19 (Chief Health Officer)

La personne la mieux placée pour tenir le rôle de responsable Covid-19 est un membre de la direction du plateau ou de la direction de l'enregistrement. Elle devrait être présente en permanence et libérée d'autres tâches, afin de pouvoir mener sa mission à bien. Cette fonction doit néanmoins être redéfinie pour chaque film, en fonction des circonstances. Les besoins d'une petite production ne sont pas les mêmes que ceux d'une production d'envergure. Dans le cadre de projets restreints, un membre de l'équipe peut tout à fait assumer cette fonction.

Le responsable Covid-19 contrôle et tient le procès-verbal du respect des mesures définies. Avant le tournage, il instruit l'équipe de l'utilisation correcte de l'équipement de protection. Si les mesures ne sont pas respectées, il en informe immédiatement la direction de la production. Si l'un des membres de l'équipe ou un prestataire ignore de manière répétée les mesures de sécurité, cette personne est exclue du tournage.

Le responsable Covid-19 doit instruire de manière appropriée chaque collaborateur présent sur le plateau des mesures à prendre, ceci à l'entrée des locaux. S'il ne s'en est pas encore occupé, il doit faire signer la déclaration de conformité au collaborateur. Il est l'interlocuteur et le point de contact en matière de Covid-19 pour toutes les personnes présentes sur le lieu de tournage. Il est en outre responsable de résoudre les problèmes qui surgissent à brève échéance et de trouver des possibilités d'amélioration ou de nouvelles mesures de prévention. Tous les collaborateurs sont informés au préalable par courriel de l'obligation de respecter les mesures. Le «plan de protection» et la «déclaration de conformité» font partie du contrat. Tous les documents sont en outre consultables par tous les membres de l'équipe sur le plateau, où ils sont affichés.

Propagation du virus

Les trois voies de propagation principaux du nouveau coronavirus (SARS-CoV-2) sont:

- Contact étroit: en cas d'écart de moins de 1,5 m par rapport à une personne malade.
- Gouttelettes: si une personne éternue ou tousse, les virus peuvent se déposer directement sur les muqueuses du nez, de la bouche ou des yeux d'une autre personne.
- Mains: les gouttelettes contagieuses se retrouvent sur les mains lorsque la personne malade tousse ou éternue ou si elle touche ses muqueuses. De là, les virus sont transmis à une autre personne, qui les dépose sur les muqueuses de sa bouche, de son nez ou de ses yeux lorsqu'elle se touche le visage.

Le principe STOP

Selon le plan de protection modèle de l'OFSP, le principe STOP doit être respecté:

S

Substitution, possible uniquement avec une distance suffisante (p. ex. télétravail) dans le cas du COVID-19.

T

Technique (mesures de type pose d'un verre acrylique, places de travail séparées, etc.).

O

Organisation (p. ex. équipes séparées, planification adaptée).

P

Protection personnelle (p. ex. masques d'hygiène, gants, etc.).

Préparatifs et préproduction

Bureau de la production, bureau de l'équipement, bureau des costumes

Les travaux de préparation doivent si possible être effectués à distance depuis le domicile ou dans des bureaux de taille adaptée, en application de toutes les mesures de protection correspondantes (respect des règles de distance).

Castings

Les castings doivent si possible être remplacés par des castings en ligne ou se dérouler dans des locaux suffisamment vastes.

Recherche de lieux de tournage adéquats

Pour débiter, une présélection de lieux doit avoir lieu sur la base de recherches en ligne (Street view, photos, etc.). Après une première sélection et prise de contact avec les propriétaires, la location scoute se rend sur place en respectant les protocoles de sécurité.

Visite des lieux de tournage / découpage / reconnaissance technique

Les visites sur les futurs lieux de tournage et les préparatifs sur place doivent se dérouler en groupes aussi restreints que possible, dans le respect des protocoles de sécurité.

Essais avec les acteurs

Il est recommandé de faire des essais au préalable dans des locaux suffisamment vastes, ou du moins d'en discuter, pour les scènes émotionnelles ou difficiles. Cette précaution doit permettre de réduire le nombre d'essais une fois sur le plateau.

Tournage

Hygiène générale

Une désinfection régulière des surfaces, poignées de portes, téléphones, ordinateurs portables doit être assurée. Tous les locaux de pause, de maquillage, les vestiaires, les salles de production et les véhicules doivent également être nettoyés et désinfectés régulièrement. Une documentation écrite et vérifiable doit en outre être élaborée par le responsable Covid-19, dans laquelle figurent les désinfectants utilisés. Les collaborateurs et le personnel de nettoyage doivent aussi être formés. Dans la mesure du possible, une hygiène régulière des mains doit être garantie sur le lieu de tournage, avec de l'eau potable.

Masques de protection

Il est recommandé d'équiper les personnes chargées de la mise en scène, du maquillage et de la coiffure de masques de protection et, si nécessaire, de **VISIÈRES** à porter en plus des masques.

Respect des règles de comportement en vigueur pendant les loisirs Les collaborateurs sont appelés à respecter strictement les règles de comportement en vigueur définies par l'OFSP, également pendant leurs loisirs.

Accès au lieu de tournage

L'accès au lieu de tournage devrait être possible uniquement par UNE entrée, pour éviter la présence de personnes non contrôlées sur le plateau.

Arrivées et départs échelonnés sur le lieu de tournage

Il faut autant que possible coordonner le travail de sorte à réduire en permanence le nombre de personnes sur le plateau au strict minimum. Il faut veiller à ce que chaque département se tienne dans des zones distinctes. Le nom et l'adresse de toutes les parties prenantes sont connus de la production.

Marquages sur le plateau

Il est recommandé de marquer une zone d'hygiène sur le plateau au moyen d'affiches et, si possible, de dessiner une limite entre l'espace public et le plateau. La distance prescrite de 1,5 m doit être marquée à plusieurs reprises au sol, pour donner une idée de l'écart suffisant. Aux emplacements indiquant l'entrée du plateau, le plan de protection de la SFA doit être disponible.

Limitation du nombre de personnes sur le lieu de tournage

Le nombre de personnes sur le plateau doit être limité au minimum requis. Les scènes avec des foules importantes impliquant une proximité spatiale ne devraient pas être réalisées. Lors d'un tournage à l'intérieur, chaque personne doit en principe disposer d'au moins 2,5 m². Toute personne extérieure à la production est interdite de plateau, à moins d'une autorisation exceptionnelle.

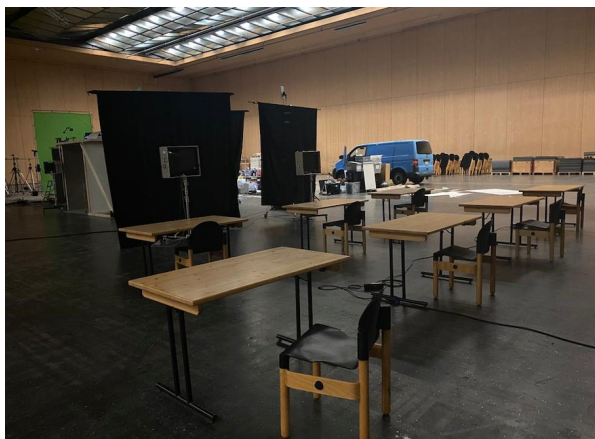
Équipement / éclairage / caméra

Il faut veiller à ce que les équipes responsables de l'équipement, de l'Art Department, de l'éclairage et de la caméra puissent préparer les lieux de tournage à tour de rôle. Les préparatifs du tournage prennent plus de temps dans ces conditions (le budget doit en tenir compte!). Le même principe s'applique au démontage, au chargement et aux travaux de rangement.

Assistance vidéo / moniteur de contrôle

Les places devant le moniteur de contrôle doivent être limitées et si possible, des séparations en plexiglas transparent sont disposées entre elles. Si cela s'avère judicieux, le travail doit être effectué avec des systèmes VRT qui diffusent l'image de la caméra en direct, en ligne, en temps réel, directement sur les terminaux les plus variés et qui offrent des possibilités de participation à distance aux clients, agences et membres de l'équipe grâce à la vidéotéléphonie. Il est recommandé de travailler en appliquant les règles suivantes:

- Nom réel, pas de noms fantaisie
- Si ce n'est pas nécessaire, désactiver sa caméra à la maison
- Si possible, travailler avec un set casque/micro (pour réduire les bruits parasites, l'écho et la réverbération)
- Éteindre le micro durant les pauses de conversation prolongé



Acteurs

À partir d'une semaine avant le temps de tournage et pendant celui-ci, les contacts privés doivent être réduits au minimum.

Figurants

Un département séparé des autres doit être chargé de s'occuper des figurants. Les figurants qui doivent intervenir sans que la règle de distance de 1,5 m ne puisse être respectée doivent être issus du même cadre social (famille, communauté d'habitation).

Maquillage / costumes

Les locaux dédiés au maquillage et aux costumes pour les acteurs principaux doivent être séparés de ceux des rôles à la journée. Les locaux dédiés au maquillage et aux costumes des figurants doivent à leur tour être séparés de la logistique des acteurs. Les maquilleurs doivent utiliser un jeu de matériel différent pour chaque acteur. Si possible, ces derniers apporteront leur propre matériel.

Secteurs communs

Les secteurs communs et les zones d'attente pour les collaborateurs doivent être suffisamment vastes pour permettre le respect des distances de sécurité.

Restauration

Les collaborateurs doivent avoir suffisamment de place pour manger, afin que les membres de l'équipe puissent être séparés les uns des autres. Il est conseillé d'utiliser des chaises, qui peuvent être déplacées, plutôt que les bancs habituels. Les différentes zones et les distances doivent être clairement marquées. Si possible, un approvisionnement en eau douce doit être garanti. Toute la zone dévolue à la restauration doit être nettoyée et désinfectée correctement plusieurs fois par jour, dans l'idéal après chaque utilisation. Pour la restauration, seules des denrées emballées doivent être proposées. On renoncera à dresser un buffet. La vaisselle doit être jetable. Des poubelles fermées en quantité suffisante doivent être mises à disposition.

Toilettes

On évitera les toilettes mobiles (Toi-Toi ou Dixi) pour leur préférer des roulottes sanitaires avec suffisamment de savon, de désinfectant, de serviettes en papier jetables, etc. pour la durée du tournage. Les serviettes en papier recyclé doivent remplacer les linges en tissu dans les installations sanitaires. Les toilettes doivent être nettoyées et désinfectées correctement après chaque utilisation.

Transports de personnes

De manière générale, les acteurs et les collaborateurs se déplacent avec leurs véhicules privés. Il convient de renoncer dans la mesure du possible à emprunter les transports en commun. Le nombre de personnes doit être réduit dans les transports de groupes. La distance entre deux personnes doit être d'au moins 1,5 mètre. Si cela n'est pas possible, le temps de contact doit être le plus court possible et des mesures de protection adaptées doivent être mises en œuvre. On favorisera les services de taxi ayant installé des parois de séparation en plexiglas.

Postproduction

Dans la mesure du possible, la postproduction doit être effectuée à distance, depuis son domicile, ou dans un studio individuel, par une seule personne. Pour les travaux et la réception du matériel dans un studio avec plusieurs personnes impliquées, les mesures fondamentales doivent être observées.

Matériel d'hygiène

Tous les collaborateurs sont instruits à l'utilisation correcte du matériel de protection personnel. Le matériel jetable (masques de protection, tabliers, gants, etc.) doit être porté, utilisé et éliminé correctement. Des poubelles fermées doivent être disponibles en quantité suffisante pour l'élimination du matériel. Les objets réutilisables (p. ex. visières faciales en plexiglas) doivent être désinfectés régulièrement et correctement. Le matériel est mis à disposition par la production du film. Les distributeurs de savon, serviettes jetables, désinfectants (pour les mains), produits de nettoyage (pour les objets et les surfaces) et le stock de masques de protection doivent être complétés régulièrement. On veillera à disposer de réserves suffisantes.

Élimination correcte et propre

- Vider régulièrement les poubelles (en particulier près des lavabos).
- Éviter de toucher les déchets, Utiliser toujours des accessoires (balais, pelle, etc.).
- Porter des gants pour manipuler les déchets et les éliminer immédiatement après emploi.
- Ne pas presser les sacs poubelles pour les compacter.

Livraison de matériel d'hygiène

En l'absence d'adresse de référence pour la livraison de matériel d'hygiène, les produits nécessaires peuvent être commandés à l'adresse ci-dessous. Le fournisseur est jugé sérieux et tient compte des souhaits individuels, comme le logo et la quantité. Il faut compter avec des délais de livraison de deux à cinq jours. www.flyerline.ch

D'autre part, le fournisseur de matériel de construction GROSS propose des stations de désinfection et des vitres de protection mobiles. ☎ 044 500 95 90 / ✉ info@gross-schweiz.ch

Kurzbeschreibung	Anwendung	Bildmaterial
Schutzmaske für Mitarbeiter/-innen	Der Mitarbeitende muss zwingend eine Schutzmaske tragen solange die 2m Distanz nicht eingehalten werden kann. Die Maske ist nach Gebrauch in einen Plastikbeutel zu stecken und zu entsorgen.	
Desinfektion	Gemäss bestehendem Schutzkonzept.	
Reinigungstücher	Reinigungstücher um gemeinsam genutzte Arbeitsplätze (Bsp. Maskenplätze) zu reinigen. Maskenplätze sollen nach jedem Darsteller, jeder Darstellerin gereinigt werden.	
Gesichtsvisier Plexiglas	Bei direktem Kontakt mit Darsteller/-innen (z.B. Maskenbildner/-in, welche/-r Schminke aufträgt oder ein/-e Tontechniker/-in, welche/-r Mikrophone einbaut), hat der/die Mitarbeiter/-in neben der Schutzmaske zusätzlich ein Gesichtsvsier zu tragen.	
Schutzbrille	Zu empfehlen, als zusätzlichen Schutz für die Mitarbeitenden	
Handschuhe	Zu empfehlen, als zusätzlicher Schutz bei direktem Kontakt mit Darsteller/-innen (z.B. Maskenbildner/-in, welche/-r Schminke aufträgt oder ein/-e Tontechniker/-in, welche/-r Mikrophone einbaut).	